

L'ÉQUITATION **ET LES JEUNES ENFANTS HANDICAPES MOTEURS**

Alain SPRIET
Educateur chef - Moniteur d'équitation
Centre Marc-Sautelet
BP 119 - 59652 Villeneuve-d'Ascq Cedex
Tél. : 20.67. 74.00

LE PONEY

Le premier intérêt de la pratique de ce sport, de cette activité, est le contact, la relation avec l'animal. Il ne faut pas oublier le rôle que tout ce qui vit peut jouer pour le développement de l'enfant.

Aussi, une séance d'équitation doit-elle commencer par le contact avec le poney « à pied » :

- aller chercher le poney au box (connaissance de son habitat, son lieu de vie...);
- faire le pansage avec les enfants ;
- seller, brider (en fonction de leurs possibilités).

Il y a nécessité d'avoir des poneys « adaptés » : en fonction de la taille, de l'âge des enfants, sérieux, en confiance, dociles, K ayant du métier »...

La mise en confiance de l'enfant passe par cette étape importante dans la relation avec l'animal.

A la différence des autres sports, le poney a une vie, une personnalité, un caractère, des réactions (prévisibles ou imprévisibles, d'où l'importance de la notion de sécurité) :

- la mémoire du poney ;
- la peur (écarts...) ; ,
- les vices (mordre, taper, échapper...) ;
- la douceur et le calme (avec les enfants), la confiance en l'adulte...

Tout ceci se trouve dans les traits de caractère du poney.

La sensation de chaleur, la douceur du poil, l'air chaud dégagé par les naseaux sont aussi à prendre en compte et attirent l'enfant, ou l'aident à le mettre en confiance.

Enfin, à cheval, le corps de l'enfant est stimulé, l'activité rythmée, les vibrations, les mouvements ondulants du dos du poney entraînent une décontraction des muscles du jeune, qui se sent à l'aise, qui éprouve un plaisir physique : le poney apporte des stimulations difficiles à recréer par ailleurs.

L'ÉQUITATION PROPREMENT DITE

Pour les enfants du Centre Marc-Sautelet qui pratiquent l'équitation, et qui sont âgés de quatre à douze ans, les objectifs essentiels de l'activité peuvent être différents, en fonction :

- de leur handicap, plus ou moins lourd ;
- de leur âge ;
- de leurs possibilités de progression.

Mais l'essentiel est de se dire qu'il existe des possibilités pour chacun d'eux, qu'il faut stimuler, faire ressortir, mettre en évidence et utiliser au maximum, dans le but :

- de l'épanouissement de l'enfant ;
- de développer le contact, la relation avec l'animal ;
- de développer chez lui le goût de l'effort (l'équitation est une école de maîtrise de soi, de volonté, d'énergie) ;
- de lui prouver qu'il « est capable de... », qu'il a des possibilités de son corps ;
- d'apporter un plus sur le plan de la rééducation.

Au Centre Marc-Sautelet, nous faisons faire aux enfants de « l'équitation » en essayant de les rapprocher le plus possible de l'équitation classique, dans le travail de la position, la conduite, la demande d'un arrêt, la rêne d'ouverture, etc.

Nous utilisons les figures de manège, d'abord successivement, puis individuellement, mais aussi les jeux et le travail de la conduite, sur des parcours de maniabilité, matérialisés au sol.

LES ENFANTS

Tous les enfants qui participent aux séances d'équitation hebdomadaires sont des enfants volontaires, ayant émis un désir, fait un choix, que l'on essaye de rendre « acteurs » de leur séance (en opposition à la passivité).

La séance d'équitation est pour nous :

- une activité de loisirs ;
- une activité éducative ;
- une activité rééducative.

- *Activité de loisirs* : c'est le plaisir de faire quelque chose que l'on aime, différent de son quotidien (scolarité, rééducation), correspondant à un désir exprimé, qui se réalise, se concrétise et qui apporte un épanouissement personnel.

- *Activité éducative* : elle apporte à l'enfant des éléments permettant de progresser, de compenser ou d'atténuer les effets néfastes de certains comportements altérés par le handicap, et en même temps de stimuler le développement d'autres comportements, par exemple tout ce qui a rapport à la personnalité de l'enfant :
 - la valorisation, l'assurance, la maîtrise de soi, la volonté, la solidarité dans le travail en équipe (figures d'ensemble, jeux collectifs...) ;
 - la responsabilité par rapport à l'animal qui lui est confié, etc.

- **Activité rééducative** : elle permet de faire récupérer une fonction lésée, de rétablir des comportements altérés
accidentellement ou temporairement, la rééducation des grandes fonctions psychomotrices instrumentales : l'équilibre, l'ajustement du tonus musculaire, le schéma corporel, la latéralité, la coordination motrice et la dissociation, la coordination oculo-manuelle, les structures temporo-spatiales, le rythme...